



COURRIER ARRIVÉ

24 AVR. 2009 N°100

Services NTIC - GED et Reprographie

Jeudi 23 avril 2009

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Cyberespaces : déclarez vos revenus en ligne !**

**Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, les cyberespaces de la commune accueilleront les petit-bourgeois pour déclarer leurs revenus en ligne** sur le portail [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). La nouvelle équipe municipale a tenu à mettre en œuvre, dès le début de sa mandature, une mesure concrète pour réduire la fracture numérique sur le territoire.

**La campagne de télédéclaration aura lieu du lundi 27 avril au jeudi 18 juin 2009 inclus.** Faire sa déclaration en ligne est simple et rapide, les usagers doivent se munir de leur déclaration de revenus 2008, de leur dernier avis d'imposition et d'un support amovible (CD-Rom ou clé USB pour sauvegarder le certificat électronique).

**Elle présente un double avantage pour les contribuables.** D'une part, ils bénéficient d'un **décal supplémentaire** pour faire leurs déclarations. D'autre part, une **réduction de 20 euros** est accordée à ceux qui utilisent la déclaration en ligne, pour la première fois.

Des animateurs ont été formés par la ville pour fournir en cas de besoin, des informations pratiques et guider les administrés dans leurs démarches. A noter que la confidentialité des dossiers est garantie.

#### Infos pratiques

Pour faire sa déclaration en ligne, il faut se rendre dans un des cyberespaces de la ville :

- ✚ Cyberbase de Pointe-à-Bacchus : 0590 95 78 38
- ✚ Cyberespace de Grande Savane : 0590 38 99 25
- ✚ Cyberespace de Prise d'Eau : 0590 80 34 91
- ✚ Cyberespace de Belair Desrozières : 0590 99 81 14

#### HORAIRES

Le lundi : 14h-16h,

Du mardi au vendredi : 09h-12h & 14h-16h,

Le samedi : 9h-11h

**Contact presse :**

0590 94 45 57